

Barta

Bulletin du SDR

7 juillet 1947

---

*SYNDICAT DEMOCRATIQUE RENAULT – Bulletin du secteur 88*

## **CE QUE VEUT NOTRE SYNDICAT**

De nombreux camarades nous ont posé la question : qu'est-ce que le nouveau syndicat ? Qui est à la tête ? Est-ce qu'il nous défendra mieux que l'autre ?

Avant la grève Renault, les ouvriers les plus actifs essayaient de militer au sein de la CG mais sans y parvenir, la démocratie n'y existant pas : quiconque n'était pas dans la ligne de la V.O. était évincé. La grève a eu, entre autres conséquences, le regroupement des ouvriers les plus décidés. Elle les a fait se connaître. De plus, la majorité des ouvriers de l'usine a compris qu'il n'y avait rien à faire avec la C.G.T.

La tâche était donc de s'organiser à nouveau.

Les anciens du Comité de grève décidèrent d'entamer la création d'un nouveau syndicat.

Fallait-il lancer une nouvelle centrale syndicale ? Pouvait-on, avant même d'avoir bâti la maison, planter le drapeau sur le toit ? Ce ne sont pas les centrales syndicales qui manquent. Mais que nous ont apporté ces nouvelles Confédérations ? Rien, sinon des cartes et des timbres différents...

Nous repartons à zéro. Un nouveau syndicat ne peut s'envisager tout d'abord que sur les bases de l'usine. C'est ainsi que le travail doit démarrer.

Notre syndicat ne sera pas fort par le nombre de timbres qu'il écoulera chaque mois, mais par la qualité et la combativité de ses membres. Il ne promet pas à chaque ouvrier qui aura sa carte en poche qu'il sera assuré du lendemain. Un syndicat, ce n'est pas un avocat des ouvriers auprès du patron. C'est une organisation groupant les ouvriers qui combattent.

Aux camarades qui nous posent la question : les patrons vous prendront-ils en considération ?, nous répondons : la C.G.T. a été de longues années avant d'être reconnue, mais quoique non reconnue, elle luttait. Et c'est au travers de ces luttes que l'organisation syndicale s'est peu à peu créée.

Quand il s'agit de discuter pour produire, le patron est toujours d'accord. Mais dès qu'il s'agit de la question du beefsteak, le patron ne cède pas à la suite de discussions, mais sous la pression des ouvriers.

Voilà les conditions dans lesquelles on sera reconnus.